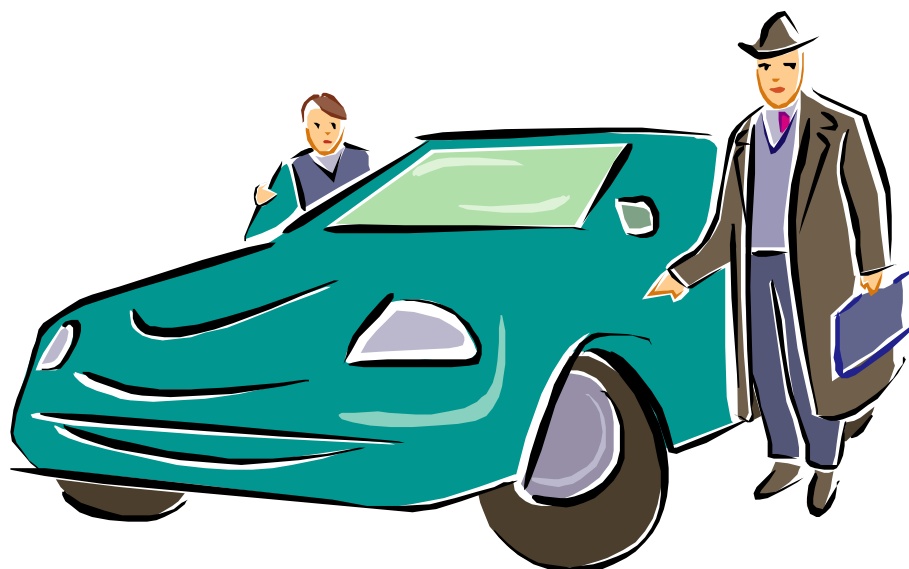


# GUIDE DE L'ACCOMPAGNATEUR



**Proposé par la Ligue de Provence  
de Volley-ball et de Beach-volley**

**A CONSULTER DANS SON INTEGRALITE SUR LE SITE DU  
CLUB : <http://cvf-volleyball.fr/>**

# **SOMMAIRE**

**Les responsabilités**

**Les points du règlement à connaître**

**L'Organisation du déplacement**

**La gestion de la rencontre**

**Les soins à apporter**

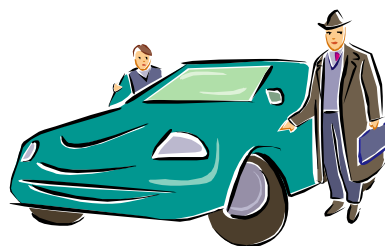
- Sous quelles conditions ?**
- Du côté de la peau**
- Du côté des articulations**
- Du côté des muscles**
- Du côté des tendons**

**Autorisation de participation**

**Convention**

# L'ACCOMPAGNATEUR D'UNE EQUIPE DE JEUNES

**Vous êtes responsable du groupe, lors du déplacement, l'entraîneur est absent et aucun membre du bureau du club ne peut vous accompagner.**



Le club doit vous aider en vous communiquant le maximum d'informations relatives au groupe dont vous acceptez la prise en charge.

De votre côté, vous avez dû signer la convention entre le club et le chauffeur. Voir plus loin.

## Responsabilités

Si vous accompagnez des jeunes avec votre véhicule personnel, vous devez respecter certains points.

- responsabilité individuelle : assurance du véhicule en cours, bon état du véhicule, contrôle technique à jour, alcoolémie du conducteur, respect de l'obligation de l'utilisation des ceintures de sécurité à l'avant et à l'arrière, l'âge minimum du passager à l'avant
- assurance couvrant les personnes transportées en cas d'accident
- l'accord écrit des parents vous autorisant à transporter leur enfant peut être une sécurité.
- respect du code de la route
- emprunter le chemin le plus court

Si vous utilisez un véhicule de location, vérifiez que le contrat de location mentionne bien votre nom comme conducteur et que les informations portées dessus sont exactes. Notamment votre numéro de permis de conduire.

D'autres situations demandent votre engagement, en voici quelques unes :

- il est souhaitable de ne jamais transporter un blessé dans votre véhicule personnel.
- un joueur se blesse, ne prenez aucune initiative médicale sauf dans le cas où vous êtes médecin ou assimilé. Demandez l'intervention des pompiers. Sachez qu'ils conduisent très fréquemment le blessé à un hôpital proche. Ils soignent rarement le blessé pour le laisser dans le gymnase. Avant d'appeler les pompiers, pensez à avertir les parents et suivez leurs recommandations.
- dans le cas d'une entorse à la cheville vous vous reportez à la fiche jointe. Très souvent le joueur n'a pas obligation à se rendre à l'hôpital immédiatement. Pour l'entorse d'un genou, sachez que personne ne touche un genou qui vient de subir une entorse, on attend qu'il désenfle pour faire passer des examens. Vous ferez ce que les parents vous diront de faire. L'appel aux pompiers est souvent inutile.
- une fois à l'hôpital il vous sera demandé l'autorisation d'intervention chirurgicale ou celle de pratiquer des soins. Elle doit vous être fournie par les Parents donc remise par le club avant le départ du gymnase. Document rempli impérativement en même temps que l'inscription.
- dans ce même cas, si vous êtes seul accompagnateur, vous n'êtes pas en situation confortable car on peut vous demander d'accompagner le jeune à l'hôpital et ne pas laisser les autres joueurs seuls sans surveillance. Il semble que l'accompagnement ne soit pas obligatoire lorsque les pompiers prennent en charge



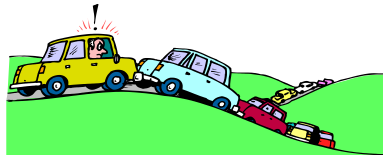
le jeune joueur. Si vous acceptez de vous rendre à l'hôpital, sollicitez un adulte présent dans la salle et donnez-lui vos consignes, prenez ses coordonnées et donnez-lui les vôtres. L'idéal est d'attendre l'arrivée des Parents du blessé sur place bien sûr.



- soyez vigilant à l'automédication. Des jeunes, rarement des très jeunes, prennent parfois des produits dont ils ignorent la toxicité. Ne distribuez aucun médicament. Les allergies existent ou se découvrent au hasard des prises de médicament.
- certains jeunes sont asthmatiques et prennent de façon autonome un spray pour se soulager en cas de crise, le club doit demander à connaître les personnes sujettes à des difficultés de cet ordre pour tolérer l'automédication.
- à l'occasion du pot après le match, interdire et s'interdire prise de boissons alcoolisées y compris la bière pour les enfants. Le café n'est pas une boisson pour les jeunes ni avant ni après le match. On ne fête pas une victoire avec du champagne chez les jeunes.
- dans le registre de la diététique éviter le coca et les boissons à bulles sucrées type soda. Ce dernier point est un conseil utile à faire respecter.
- dans le cas d'une altercation entre les équipes si aucun responsable du club qui reçoit n'est présent, vous devez intervenir pour ramener le calme. Vous êtes responsable des jeunes joueurs même si vous êtes non licencié. L'arbitre n'est pas responsable de ce qui se passe hors du match en lui-même. En plus, vous pouvez être reconnu responsable de tout acte répréhensible dont il aurait à souffrir.

## Points du règlement à connaître

Dans le cas où un incident immobilise votre véhicule avant d'arriver sur le lieu de la rencontre, ou bien une intervention policière vous interdit l'accès à la route que vous deviez emprunter ou encore les conditions météorologiques ne permettent plus d'avancer provoquant du même coup une arrivée hors délai au gymnase, sachez qu'il faut demander un document justifiant l'impossibilité d'arriver à l'heure au gymnase. Le match sera rejoué ultérieurement. Sans ce document l'équipe peut être déclarée forfait.



Si le nombre d'accompagnateurs le permet, et si l'effectif du collectif l'autorise, éviter de placer beaucoup de joueurs dans le même véhicule. Une voiture en panne ne doit pas empêcher au moins 7 joueurs d'arriver sur le lieu de la rencontre.

Dans le cas d'une blessure pour un des joueurs dont vous avez la responsabilité, n'oubliez pas de faire inscrire sur la feuille de match le moment où celle-ci s'est produite. L'assurance demandera copie de cette feuille pour participer à la prise en charge des frais médicaux.

## Organisation du déplacement

Il serait bon que le club fournisse à l'accompagnateur responsable les informations suivantes :

- les coordonnées téléphoniques des responsables du club
- les coordonnées téléphoniques des parents des joueurs
- l'autorisation d'intervention chirurgicale signée des parents
- une fiche médicale non confidentielle précisant les éventuels besoins médicaux
- les autorisations parentales de transport par un bénévole de leur enfant

- les coordonnées du gymnase où il se rend et le plan d'accès, pour tous les chauffeurs
- les coordonnées de l'entraîneur du club recevant pour tous les chauffeurs
- la durée du voyage et l'heure souhaitée d'arrivée sur place
- les coordonnées d'un arbitre du club en cas d'absence de celui désigné (pour les matches à domicile)

Le club doit également donner aux parents des joueurs les coordonnées de l'accompagnateur.

De même le club doit équiper l'accompagnateur d'une trousse de secours. Chaque gymnase doit en posséder une mais l'expérience tend à démontrer que cela n'est pas toujours vrai.

Pour la rencontre elle-même, l'accompagnateur doit connaître :

- l'heure et le lieu du rendez-vous fixé
- l'heure et le lieu de la rencontre
- l'heure approximative et le lieu du retour



L'accompagnateur doit se procurer :

- les licences des joueurs, ou s'assurer que chacun d'eux possède sa carte d'identité et (son certificat médical voire son sur classement ou son double de licence sur lequel est mentionné le sur classement ou le listing fédéral imprimé au plus tard la veille de la rencontre sur lequel apparaît le sur classement)
- les ballons nécessaires à la rencontre (normalement mis à disposition par l'équipe receveuse)
- les bouteilles d'eau
- le chèque pour les frais d'arbitrage

L'accompagnateur doit s'assurer avant le départ que chaque enfant a pris sa tenue complète, parfois les maillots sont conservés par le club et remis à l'accompagnateur

Les accompagnateurs pouvant changer d'une semaine à l'autre, le club doit demander la restitution des documents et ballons le plus tôt possible dans la semaine. Les ballons sont utilisés dès le lundi par exemple pour les entraînements. L'accompagnateur ne doit pas oublier de remettre le reçu du paiement de l'arbitre.

## **Gestion de la rencontre**

Deux cas possibles, vous êtes licencié à la FFVB ou vous ne l'êtes pas.

Votre licence vous permet de manager. Attention, la licence loisir ne permet ni de manager ni d'arbitrer au niveau Régional, autorisé en départemental pour les catégories de jeunes.

Sans licence, interdiction de manager une équipe. Dans ce cas, au début de la rencontre, vous devez aller vous asseoir dans les tribunes ou quitter l'aire de jeu.

Dans les deux cas, vous avez la possibilité de réaliser certaines tâches :

- remettre les licences à la table de marque
- si le marqueur est absent, vous devez remplir la feuille de match, inscrire les joueurs dans l'ordre des numéros de maillot, les numéros de licence et les numéros de maillot, etc.
- régler les frais d'arbitrage, si l'arbitre présente sa carte officielle et sa licence
- demander un reçu de ce règlement à l'arbitre
- désigner le capitaine à l'arbitre

- donner les ballons aux joueurs pour leur échauffement
- à la fin de la rencontre, vous devez :
- reprendre les licences ou les C.N.I. plus les certificats médicaux
  - ramasser les ballons du club
  - laisser l'espace propre, jeter les bouteilles à la poubelle et les morceaux de strap également.
  - demander un exemplaire de la feuille de match. Certaines feuilles n'existent qu'en un unique exemplaire, au niveau départemental souvent. Il reste la propriété du club recevant qui devra le transmettre à la structure compétente.

Dans certains cas et seulement quand vous jouez à domicile, vous pouvez être appelé à rentrer les résultats des rencontres sur internet. Vous devez vous procurer auprès des responsables les codes attribués au club et aux équipes.

Si vous êtes licencié et que vous prenez le managérat de l'équipe, vous devez connaître les droits et devoirs du manager. La connaissance du code d'arbitrage est indispensable également. Vous devez montrer et remettre votre licence en même temps que celles des joueurs.

Le club doit vous proposer le guide des droits et devoirs du manager ainsi que les notions d'arbitrage essentielles à la compréhension du déroulement de la compétition.



Le club doit vous proposer le guide des droits et devoirs du manager ainsi que les notions d'arbitrage essentielles à la compréhension du déroulement de la compétition.

Ces derniers documents ne sont utiles que pour les équipes engagées en pratique fédérale à partir des rencontres en 2 x 2.

Après la rencontre il demeure quelques questions.

Après la rencontre il demeure quelques questions.

Quand vous revenez au gymnase du club, laissez-vous les mineurs partir seuls chez eux ou devez-vous attendre leurs parents ? Comment le retour est-il organisé ? Et par qui ? Si vous avez récupéré les maillots, qu'en faites-vous ? Vous les lavez ou vous les déposez quelque part ?

Dans le cas où vous managez une équipe à domicile, d'autres connaissances seront requises. Vous serez peut-être responsable du montage du terrain. Le gardien est-il chargé de tout installer ou bien est-ce à vous de le faire ? Et dans ce cas avez-vous les clés pour prendre le matériel si le gardien s'est absenté ? Savez-vous où sont les poteaux, le filet, les ballons et les mires ? A quelle hauteur faut-il mettre le filet ? Comment la mesurer et la vérifier ? Devez-vous installer des bancs pour les visiteurs ? A quel emplacement ? Devez-vous prêter des ballons aux visiteurs pour l'échauffement ? Donnez-vous des bouteilles d'eau à l'autre équipe ? Où est la chaise d'arbitre ? Où l'installez-vous ? Comment utiliser le tableau d'affichage électronique du gymnase ? ou bien avez-vous un scorer de table, où est-il ? Avez-vous les tablettes pour gérer les changements de joueurs, où sont-elles ?

Pour l'arbitrage, où trouver la bonne feuille de match ? (couleur) Qui tient la table de marque ?

Le goûter est-il prévu ?

A la fin de la rencontre, est-ce à vous de poster la feuille de match pour la ligue ou le comité ou devez-vous la remettre à une personne bien identifiée ? L'arrivée tardive de ce document à la ligue ou au Comité déclenche l'application d'une amende.

Vous comprenez que la présence du responsable d'équipe est recommandée. Mais cela n'est pas toujours possible. Alors préparez-vous à cette éventualité.

Les 2 documents à la fin du guide sont remis aux enfants dans la quinzaine qui précède la rencontre. L'enfant les remet, complétés et signés, à son responsable d'équipe durant la semaine précédant la rencontre.

## SOINS A APPORTER



### Sous quelles conditions ?

Avant toute intervention personnelle pensez à demander si un médecin ne se trouve pas dans la salle.

Le conseil qui suit n'est que la conclusion tirée d'incidents connus et lus dans la presse sportive et juridique.

Il est recommandé de ne pas intervenir sur le corps d'un jeune mineur en étant loin du regard d'autres adultes. Vos gestes doivent être effectués au vu de tout le monde, n'allez pas seul dans le vestiaire avec un mineur, ou au moins laissez la porte ouverte. Masser un jeune au mollet paraît anodin mais certaines zones plus « sensibles » sont à éviter.

Un médecin dans mes relations, homme, exerçant dans un C.R.E.P.S., ne reçoit jamais une patiente même majeure sans la présence d'une infirmière. C'est vous dire les risques qui doivent exister.

Dans le cas où un joueur se blesse, demandez-vous d'abord si vous êtes capable d'identifier le traumatisme dont souffre le joueur avant de vous lancer dans les premiers soins proposés ci-dessous. En cas de réponse négative, ne prenez pas d'initiative intempestive.

Du froid ou du chaud pour les applications locales ?

- le froid est apaisant pour les coups et les contusions.
- l'effet chauffant décontracte les muscles après l'effort.



Apprenez à connaître les antalgiques

- l'aspirine agit sur la douleur et a une action anti-inflammatoire. Elle est efficace pour les maux de tête, les douleurs O.R.L.
- le paracétamol fait baisser la fièvre. Il est recommandé pour les douleurs non inflammatoires, arthrose et lombalgies aiguës. Il est particulièrement bien toléré.
- l'Ibuprofène est un anti-inflammatoire non stéroïdien. Il agit sur les symptômes de l'inflammation (douleur, chaleur, gonflement et rougeur). Il est particulièrement adapté aux douleurs aiguës d'origine inflammatoire (douleurs articulaires et musculaires).

Ces informations et les recommandations qui suivent sont tirées d'une brochure, distribuée en pharmacie, vantant les mérites d'un gel antalgique et anti-inflammatoire.

Toutefois ne jamais donner de traitement médicamenteux sans accord parental préalable.



## Du côté de la peau

### Une ecchymose

- elle fait suite à une contusion qui entraîne une lésion des tissus sous-jacents de la peau. Il apparaît une tâche violacée, le « bleu ».

### Un hématome

- c'est un traumatisme plus important que l'ecchymose.
- l'action du froid permet un soulagement immédiat et une nette diminution de l'enflure.
- dans un second temps, l'application d'un antalgique est efficace et favorisera la résorption sanguine. Elle doit être immédiate et répétée plusieurs fois.
- attention, pas de massage sur l'hématome.

## Du côté des articulations

### Sur une entorse à la cheville

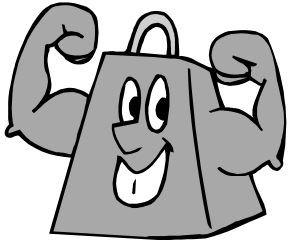
- enlever la chaussure
- enlever éventuellement la chaussette, elle peut servir à protéger la peau du contact trop direct avec le froid( glaçons)
- placer le membre en position surélevée, posé sur un banc assez bas et le joueur allongé au sol. Isoler le corps du jeune, qui peut être en sueur, du sol froid en le plaçant sur un survêtement par exemple. En l'absence de banc faites poser le membre sur des sacs de sport. La surélévation ralentit l'afflux sanguin dans le membre lésé.
- sur la cheville projeter un spray ou poser du froid
- suivre les recommandations figurant sur la bombe de froid ou le bloc de froid. Notamment sur la distance de projection et les signes de gel de la peau
- dans le cas de glaçons, ne pas poser la glace directement sur la peau. Placer les glaçons dans un sac et poser une bande sur la peau puis le sac de glaçons. Laisser les glaçons en place une vingtaine de minutes.
- renouveler le gel et/ou les glaçons quand la sensation de froid disparaît.
- éviter la pose du pied au sol.
- ne pas donner d'information au blessé sur la gravité de la blessure, si vous n'avez pas les compétences requises et reconnues pour le faire. Lui parler et le calmer. On entend souvent n'importe quoi autour d'une personne blessée. Une entorse de la cheville nécessite presque toujours l'arrêt de la pratique sportive pour trois semaines minimum.
- conseiller au joueur de consulter le plus tôt possible un spécialiste.
- dans le cas d'une intervention des pompiers, le joueur va être conduit à l'hôpital où il sera certainement plâtré. S'il refuse, l'interne peut lui demander de signer une décharge, étant mineur vous serez peut-être sollicité. Etes-vous prêt à le faire ? Sachez que cette opération, plâtrer, est rarement nécessaire, voire déconseillée.
- n'oubliez pas de faire mentionner tout incident physique sur la feuille de match. Cela est indispensable pour l'éventuelle déclaration d'accident et la prise en charge des frais par l'assurance



Pour un membre supérieur, une épaule ou un bras, la mise en écharpe peut souvent être utilisée pour son effet antalgique.

## Du côté des muscles

- une courbature avant le match.
  - les courbatures sont très rares chez les jeunes joueurs. Elles ne surviennent qu'après un entraînement lourd, ce qui est exceptionnel pour des jeunes, et dans un délai variant de 24 à 48 heures après l'effort. Dans le cas où un joueur se plaindrait de cette gêne, une pommade chauffante peut être utilisée localement par massage. Voir la mise en garde au début du dossier.
  
- un claquage
  - c'est une lésion du muscle consécutive à l'élongation. La douleur est brutale, intense comme un coup de fouet.
  - pour soulager on peut conseiller l'action bénéfique du froid, la contention à l'aide de bandes adhésives
  - la prise d'un antalgique, d'un anti-inflammatoire et anti-oedémateux est recommandée.
  - rappel : extrême prudence pour la distribution ou l'application de produits médicaux.
  
- une crampe
  - c'est une contraction musculaire involontaire et douloureuse avec interruption momentanée de la circulation sanguine.
  - il ne faut pas hésiter à étirer le muscle contracté et réaliser un massage superficiel en effleurant très doucement la peau, des pieds vers le haut de la cuisse pour une crampe à la jambe ou à la cuisse.



## Du côté des tendons

- une tendinite
  - c'est l'inflammation d'un tendon due à des gestes répétés. Elle ne devrait pas exister chez les jeunes joueurs.
  - il est conseillé d'arrêter l'activité à l'origine de l'inflammation et d'immobiliser la zone touchée.
  - l'application en local de froid et d'antalgique est judicieuse.
  - pour réduire le risque de récurrence, il faut penser à boire de l'eau très régulièrement, environ 1,5l à 2l par jour.

## AUTORISATION DE PARTICIPATION

Bonjour Madame, Bonjour Monsieur,

Le club de ..... propose à ses jeunes adhérents de participer à une rencontre le

**Dimanche ... de 9h30 à 11h30.**

Le départ se fera depuis le gymnase de ..... à 9h pour arriver au gymnase ....., lieu de la rencontre.

Le retour est prévu aux environs de 11h 45 devant le gymnase de ..... Le responsable du club attendra l'arrivée des parents pour libérer les enfants. Sauf écrit de votre part, aucun enfant ne partira seul du parking du gymnase.

Pour faciliter l'organisation j'aimerais connaître le nombre de participants à ce moment ainsi que le nombre de conducteurs volontaires pour cette matinée.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner pour mercredi prochain, mercredi 13, le coupon réponse placé ci-dessous. Dans le cas où vous accepteriez de conduire les enfants, je vous demande de remplir le document relatif au transport intitulé Convention.

Amicalement,

Monsieur .....  
Responsable de l'école de volley-ball

---

Vous complétez les lignes ou barrez les propositions qui ne vous correspondent pas.

Nom et Prénom du signataire :

Qualité du signataire : Père, Mère, Tuteur légal de l'enfant

J'autorise mon enfant, nom et prénom, ..... à participer à la rencontre organisée le ... octobre.

Je suis informé(e) qu'il sera conduit sur le lieu de la rencontre par un parent bénévole.

/ / J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison après la rencontre

/ / Je viendrai chercher mon enfant sur le lieu du rendez-vous après la rencontre

Mon enfant, .....ne pourra pas participer à la rencontre

/ / Je me propose de conduire les enfants à la compétition avec mon véhicule.

/ / Je ne pourrai pas accompagner les enfants à la compétition

Numéro de téléphone où vous joindre ce dimanche ... .. :

Signature

# CONVENTION

Entre le club de .....et M. Mme.....

Avec la volonté de tranquilliser les parents des enfants désireux de se rendre aux différentes manifestations sportives auxquelles participe le club de ....., il est convenu ce qui suit entre :

Le club représenté par sa Présidente, Anne GAYDON-BOURRAT

Et Monsieur, Madame

J'accepte de transporter les enfants de l'école de volley-ball du club de ..... dans mon véhicule personnel dont l'immatriculation est :

Je m'engage à respecter les règles élémentaires du code de la route et notamment :

- à posséder un permis de conduire en cours de validité
- à présenter un véhicule assuré au tiers, au minimum incluant la protection des passagers autres que les membres de ma famille
- à présenter un véhicule en conformité avec l'obligation du contrôle technique
- à respecter le nombre de places autorisées dans mon véhicule, à faire attention au passager de la place avant limité par son âge
- à obliger les enfants placés à l'arrière à s'attacher avec les ceintures prévues à cet effet
- à ne pas prendre le volant si j'ai absorbé une boisson alcoolisée

Le club de ..... doit fournir le jour même à chaque conducteur :

- le plan d'accès au gymnase où a lieu la rencontre
- le numéro de téléphone du responsable du club d'accueil
- la liste des numéros de téléphone des parents des enfants présents
- le téléphone du responsable du club pour la sortie de la journée

Le club de ..... s'engage à ce qu'aucun enfant ne soit accepté sans le document signé des Parents l'autorisant à participer.

Le Président du club de  
Date et signature

Le conducteur bénévole  
Date et signature